

Communiqué de presse – Paris, le 3 juin 2024

La plateforme Jinka condamnée par le Tribunal Judiciaire de Nanterre pour extraction et réutilisation illicites d'annonces immobilières du site leboncoin.

Depuis le lancement de sa plateforme Jinka en juin 2020, la société Babel France avait recours à des “robots” capables d’extraire un très grand nombre d’annonces immobilières issues du site leboncoin et d’en reprendre les critères essentiels pour les réutiliser à son compte, sur sa propre plateforme, sans aucune forme d’accord préalable.

La société LBC France, exploitante du site leboncoin, avait averti Babel France à plusieurs reprises, du caractère prohibé de ces extractions et réutilisations substantielles.

La société Babel France n’ayant jamais tenu compte de ces mise en garde, la société LBC France a assigné cette dernière devant le Tribunal Judiciaire de Nanterre.

Vendredi 31 mai 2024, le Tribunal Judiciaire de Nanterre a rendu son jugement :

Par jugement en date du 31 mai 2024, le Tribunal Judiciaire de Nanterre a jugé qu’en procédant des extractions ou à des réutilisations qualitativement substantielles du contenu de la sous base de données “immobilier” du site “leboncoin.fr”, la société Babel France avait porté atteinte au droit de producteur de base de données de LBC France, conféré par l’article L. 341-1, alinéa 1^{er} du code de la propriété intellectuelle. Afin de faire cesser ces atteintes, le tribunal a prononcé à l’encontre de la société Babel France des mesures d’interdiction de la poursuite de ces agissements, de suppressions de tout contenu extrait de la catégorie “immobilière” du site “leboncoin.fr” et condamné la société Babel France au paiement de 50.000 euros à titre de dommages et intérêts.

Aurélien Flament, Directeur du marché immobilier leboncoin : “Cette victoire s’ajoute à celle remportée en 2022 contre la société Entrepaticuliers.com. C’est une confirmation supplémentaire du droit pour LBC France de protéger les annonces déposées sur son site contre toute forme d’extraction, de réutilisation et d’exploitation indue par des tiers. Nous entendons continuer à poursuivre toute société qui ne respecte pas nos droits de producteur de base de données et les droits de nos utilisateurs”

Contact presse

leboncoin

Caroline Grangié - caroline.grangie@adevinta.com 06 24 49 28 14

Alicia Cosme - alicia.cosme@adevinta.com - 06 27 61 33 86

À PROPOS DU BONCOIN

leboncoin, 1^{er} site de vente entre particuliers en France, est leader sur les marchés de l’immobilier, de l’automobile, et 3^{ème} site privé français d’emploi. Plébiscité chaque mois par près de 28 millions de visiteurs uniques (1), soit un Français sur deux, qui apprécient la richesse de son offre et la facilité des échanges qu’il permet au quotidien, il est 2^{ème} au classement des plateformes e-commerce (2). leboncoin a pour filiales Agriaffaires (matériel agricole), MachineryZone (B.T.P.), Truckscorner (Poids lourds), A Vendre A Louer (immobilier), Locasun (location de vacances B2C) et L’argus (auto).

leboncoin fait partie d’Adevinta, l’un des leaders européen du marché de la petite annonce. Fondé en 2019, ce groupe regroupe 25 plateformes dans 10 pays, avec 120 millions d’utilisateurs actifs quotidiens et 1 million de clients professionnels.

Champion du commerce durable, Adevinta a pour vocation d’avoir un impact positif sur l’environnement, l’économie et la société, et pour philosophie “Changing commerce together”.

(1) Médiamétrie/NetRatings ; (2) Fevad